

RAPPORT FINAL

ANALYSE DE L'OUTIL « PROJET DE SENSIBILISATION »

Réponse managériale

Version finale

29 mars 2018



Evaluateur externe : Florence Kohnen

Date de l'évaluation : 6 juin 2018 au 24 août 2018

SOMMAIRE

01.	RÉPONSE(S) MANAGÉRIALE(S).....	3
01.1 /	Réponse managériale de l'ARES	3
01.2 /	Réponses spécifique aux conclusions.....	3
01.3 /	Réponses spécifique aux recommandations	4

01. RÉPONSE(S) MANAGÉRIALE(S)

01.1 / RÉPONSE MANAGÉRIALE DE L'ARES

01. 1.1/REPONSES SPECIFIQUE AUX CONCLUSIONS

L'ARES est globalement d'accord avec les conclusions de l'évaluation menée par Florence Kohlen. Nous relevons ci-dessous un certain nombre d'éléments mentionnés dans ses conclusions.

L'évaluatrice conclut à la pertinence générale de l'objectif de sensibilisation « la conscience citoyenne et l'ouverture au monde des étudiants sont renforcées, ce qui les amène à devenir acteurs de changement » en regard à l'ensemble des éléments développés dans le rapport.

L'évaluatrice souligne la difficulté de trouver un indicateur témoignant d'un réel impact des activités de sensibilisation. L'ARES a conscience du travail à fournir pour préciser des objectifs et des résultats pertinents et atteignables ainsi que des indicateurs qui puissent attester de l'impact de ce programme et se basera notamment sur ce rapport pour les retravailler.

L'ARES ne partage pas la conclusion « Néanmoins, elle fonctionne comme un acteur de stimulation de la sensibilisation relativement isolé des autres. ». En effet, dans l'ensemble de ses programmes et en particulier dans son volet sensibilisation, l'ARES travaille de manière régulière avec d'autres acteurs, tels que les membres de la plateforme Uni4Coop, notamment pour assurer l'encadrement des boursiers de voyage.

L'évaluatrice mentionne différents réseaux et espaces d'échange sur la thématique de l'éducation à la citoyenneté mondiale. L'ARES se tient informée du contenu des réunions WikiCM et participe lorsque la thématique est pertinente. L'ARES envisage de s'impliquer dans un labo WikiCM (groupe thématique qui met en place un projet) à condition qu'il traite d'une thématique pouvant intéresser l'enseignement supérieur.

L'évaluatrice encourage l'ARES à continuer à développer une approche spécifique vis-à-vis des hautes écoles et des écoles supérieures des Arts. Plusieurs propositions (communication spécifique envers ces établissements, liens privilégiés avec les personnes de contact/responsables internationaux, etc.) sont reprises dans la réponse aux recommandations.

L'ARES prend bonne note de la préférence de l'évaluatrice pour la qualification de « projets d'éducation à la citoyenneté mondiale (et solidaire) » à celle de « projets de sensibilisation » et entamera ce débat à l'occasion de la réflexion sur le programme quinquennal 2022-2026 (voir ci-dessous).

L'ARES prend bonne note de la proposition de davantage valoriser la participation des enseignants et responsables internationaux dans les projets de sensibilisation dans les indicateurs.

L'ARES prend en compte les différentes recommandations formulées au point 6.6 des conclusions :

- » L'ARES souscrit à la remarque faite au sujet des formulations un peu trop « jargonantes ». Un travail de reformulation des appels sera effectué et l'ARES analysera la possibilité de faire appel à une aide

externe. Le cas échéant, cette aide externe pourrait également se pencher sur un outil de communication (film publicitaire/explicatif) ;

- » L'ARES retravaillera la communication des appels, notamment grâce aux propositions qui seront amenées dans le groupe qui rassemblera les représentants des hautes écoles et écoles supérieures des Arts (voir ci-dessous) afin qu'elle soit davantage synthétique, répétée et personnalisée ;
- » L'ARES a adopté les propositions de modification de critères de sélection faites par l'évaluatrice, valorisant les méthodes participatives et collaborations avec des ONGs d'ECMS.

01. 1.2/REPONSES SPECIFIQUE AUX RECOMMANDATIONS

Nous avons pris le parti de répondre à ces recommandations avec cette perspective : cibler les priorités, faire des rapprochements entre les recommandations afin de rationaliser les actions à mettre en place, définir un calendrier réaliste, se baser sur ce qui existe déjà et le valoriser, organiser les réflexions en différents groupes afin d'être au plus près des préoccupations de chaque acteur, tout en veillant à éviter la multiplication de groupes de travail.

L'ensemble des recommandations sont adressées à la direction et à la commission coopération au développement. Cette dernière doit donc jouer un rôle d'impulsion même si les différentes parties prenantes jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de ces recommandations.

Recommandation 7.0
Adressée à l'ARES

Adopter une double stratégie :

- Continuer à encourager les initiatives spécifiques des étudiants, des enseignants et du personnel en Éducation à la citoyenneté mondiale par des bourses pour créer des « projets de sensibilisation », mais aussi des conseils distillés par des acteurs spécialisés ;
- Explorer l'opportunité de développer une approche transversale au sein des cursus des étudiants ; chacun aurait exploré cette thématique de citoyenneté mondiale dans ses unités d'enseignement.

Accord Acceptée partiellement

Commentaires et argumentation

L'évaluatrice recommande de poursuivre une stratégie double.

- » L'évaluatrice conclut à la pertinence du programme de sensibilisation et recommande donc sa poursuite mais propose des pistes d'amélioration.
- » L'évaluatrice propose d'explorer l'opportunité de développer une approche transversale sur la citoyenneté mondiale au sein des cursus des étudiants.

L'ARES accepte la recommandation de maintenir l'outil « projet de sensibilisation », en améliorant l'offre d'accompagnement des initiatives menées dans le cadre de ce projet par l'implication d'acteurs spécialisés en éducation à la citoyenneté mondiale. Les mesures d'amélioration sont développées dans la recommandation 7.2.

L'ARES souhaite exprimer ses réserves quant à la deuxième stratégie, rappelant que l'ARES est la coupole des établissements d'enseignement supérieur et que toute réflexion sur le contenu des cursus relève de la stratégie propre de chaque établissement. L'ARES, et plus particulièrement la Commission Coopération au développement n'a pas la mission de définir le contenu des unités d'enseignements.

Recommandation 7.0
Adressée à l'ARES

Adopter une double stratégie :

— Continuer à encourager les initiatives spécifiques des étudiants, des enseignants et du personnel en Éducation à la citoyenneté mondiale par des bourses pour créer des « projets de sensibilisation », mais aussi des conseils distillés par des acteurs spécialisés ;

— Explorer l'opportunité de développer une approche transversale au sein des cursus des étudiants ; chacun aurait exploré cette thématique de citoyenneté mondiale dans ses unités d'enseignement.

L'ARES pourrait toutefois être un lieu de concertation entre les établissements d'enseignement supérieur de Fédération Wallonie-Bruxelles pour explorer l'opportunité de développer une approche transversale sur la citoyenneté mondiale et l'engagement étudiant si la demande est exprimée au niveau des établissements.

Recommandation 7.1
Adressée à l'ARES

7.1 Créer un groupe de réflexion stratégique sur les thématiques d'éducation à la citoyenneté mondiale et sur l'engagement étudiant.

Nous recommandons que l'ARES crée un groupe de réflexion avec les universités et les HE déjà engagées dans la reconnaissance de l'engagement étudiant pour centraliser les discussions stratégiques autour de :

— l'élargissement de la terminologie à l'Éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire (ECMS) ;

— l'augmentation de l'ambition du programme d'ECMS (proposer d'y mettre un résultat visant à l'engagement des étudiants comme citoyen mondial et solidaire) ;

— du développement cohérent de la reconnaissance académique, symbolique ou financière de l'engagement étudiant, et ce, afin d'éviter une surenchère entre EES sur les formes de reconnaissances possibles ;

— l'intégration claire de l'axe d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire dans le prochain plan stratégique de l'ARES afin de pouvoir développer une logique et des actions plus cohérentes entre elles et des collaborations à long terme avec d'autres acteurs complémentaires ;

— l'opportunité d'engager les EES à réaliser un répertoire des initiatives intracurriculaires d'éducation à la citoyenneté (mondiale ou non) existantes ;

— du mandat de l'ARES afin qu'elle puisse jouer un rôle de réflexion & concertation, d'encouragement d'une politique d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire ambitieuse où chaque étudiant (et enseignant) serait invité au moins une fois durant son parcours à réfléchir sa place de citoyen et à exercer un engagement pour la communauté au Nord ou au Sud.

Accord

Acceptée partiellement

Commentaires et argumentation

L'ARES adopte partiellement la recommandation. Pour que ce groupe de travail puisse fonctionner, un objectif clair doit être identifié et un mandat lui être attribué. Dans cette recommandation, l'objectif donné au groupe de réflexion n'est pas clairement identifié.

L'ARES identifie deux propositions d'objectifs pouvant faire l'objet d'une réflexion commune au niveau des EES.

- 01.** Un groupe de réflexion pour travailler sur des propositions d'orientations stratégiques pour les activités du volet sensibilisation de l'ARES en perspective du programme 2022-2026 qui tienne compte de l'opportunité d'une approche transversale. Ce groupe de travail mènera une réflexion sur la terminologie à utiliser, sur l'objectif donné au programme, sur une théorie du changement, sur le public cible et sur des actions plus cohérentes et des collaborations de long terme avec d'autres acteurs complémentaires.
- 02.** Concernant la recommandation portant sur le fait de mener une réflexion sur la reconnaissance académique, symbolique ou financière de l'engagement étudiant et l'encouragement aux EES d'adopter une politique d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire, l'ARES souligne à nouveau que ces propositions relèvent de choix stratégiques de chaque établissement et qu'elle ne peut donc nullement outrepasser leur liberté académique. Toutefois, l'ARES propose de convier chaque établissement lors d'une rencontre sur le service learning (**en tant qu'approche éducative qui combine objectifs d'apprentissage et service communautaire afin de fournir une expérience d'apprentissage pragmatique et progressive tout en répondant aux besoins de la société**) afin de proposer à chaque établissement de se présenter mutuellement ses avancées à ce sujet.

Concernant la recommandation sur la réalisation d'un répertoire des initiatives, nous nous interrogeons sur sa pertinence. En effet, un grand nombre d'initiatives sont ponctuelles et un répertoire nécessiterait une mise à jour permanente. En outre, la visibilité des initiatives intracurriculaires d'éducation à la citoyenneté (mondiale ou non) sera un des sujets de la réflexion sur l'engagement étudiant et les services learning, et la préparation du prochain programme quinquennal.

Recommandation 7.1
Adressée à l'ARES

7.1 Créer un groupe de réflexion stratégique sur les thématiques d'éducation à la citoyenneté mondiale et sur l'engagement étudiant.

Nous recommandons que l'ARES crée un groupe de réflexion avec les universités et les HE déjà engagées dans la reconnaissance de l'engagement étudiant pour centraliser les discussions stratégiques autour de :

— l'élargissement de la terminologie à l'Éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire (ECMS) ;

— l'augmentation de l'ambition du programme d'ECMS (proposer d'y mettre un résultat visant à l'engagement des étudiants comme citoyen mondial et solidaire) ;

— du développement cohérent de la reconnaissance académique, symbolique ou financière de l'engagement étudiant, et ce, afin d'éviter une surenchère entre EES sur les formes de reconnaissances possibles ;

— l'intégration claire de l'axe d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire dans le prochain plan stratégique de l'ARES afin de pouvoir développer une logique et des actions plus cohérentes entre elles et des collaborations à long terme avec d'autres acteurs complémentaires ;

— l'opportunité d'engager les EES à réaliser un répertoire des initiatives intracurriculaires d'éducation à la citoyenneté (mondiale ou non) existantes ;

— du mandat de l'ARES afin qu'elle puisse jouer un rôle de réflexion & concertation, d'encouragement d'une politique d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire ambitieuse où chaque étudiant (et enseignant) serait invité au moins une fois durant son parcours à réfléchir sa place de citoyen et à exercer un engagement pour la communauté au Nord ou au Sud.

Actions à entreprendre en cas d'accord	Calendrier indicatif	Responsable(s)
7.1.1 : organisation d'un midi de l'ARES sur le thème « service learning ».	Deuxième quadri 2019	Uni4Coop, gestionnaire de programme ARES, les affaires académiques de l'ARES
7.1.2 : impliquer la direction des affaires académiques dans la préparation du midi de l'ARES.	janvier	Gestionnaire ARES du programme
7.1.3 : mettre en place un groupe de réflexion qui travaillera sur des propositions d'orientations du volet sensibilisation du programme Belgique en perspective du programme 2022-2026.		GP Belgique

7.2 À l'ARES : Participer au renforcement d'une offre destinée aux HE et aux ESA sur le thème de l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire

7.2.1 À court terme

— L'ARES devrait poursuivre sa communication spécifique aux HE et aux ESA. Les responsables internationaux sont de bons vecteurs d'information ; il est donc essentiel qu'ils comprennent les termes d'éducation au développement et de sensibilisation. Il serait essentiel de travailler avec eux à l'identification des unités d'enseignement ou des enseignants susceptibles d'y être intéressés afin qu'ils leur adressent l'information.

— Cette année, nous proposons d'envisager de lancer deux appels à propositions (ou un pré-appel et un appel) afin que l'année académique prochaine, davantage d'enseignants puissent développer cette logique dans leurs unités d'enseignement.

7.2.2 À moyen et long terme

— L'ARES devrait établir un processus de sensibilisation de l'étudiant en collaboration avec d'autres acteurs non gouvernementaux spécialisés en Éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire travaillant dans les HE et les ESA. Elle doit favoriser la mise en place de synergies plus formelles et durables. Nous recommandons davantage de complémentarité avec les acteurs déjà actifs dans l'Éducation à la citoyenneté mondiale.

— L'ARES pourra faciliter les rencontres entre HE & ÉSA et les autres acteurs de l'ECMS afin de développer une approche spécifique à ces EES-là. En favorisant les échanges, l'ARES participe au renforcement des départements internationaux des HE et des ESA et permet l'identification des besoins.

— Nous voyons dans ce panorama un investissement plus important vers les publics cibles enseignants et services de coopération internationale.

— Il sera également important de considérer la possibilité que les EES et les ONG d'ECMS reprennent le flambeau de l'Infocycle afin de garder une vocation à comprendre le monde en profondeur, d'échanger entre jeunes particulièrement motivés à travailler dans le secteur.

— Sachant que plusieurs HE et ÉSA disposent d'une « politique de coopération », mais que beaucoup de responsables internationaux fonctionnent de manière « indépendante », l'ARES pourrait organiser les échanges entre les différents établissements afin qu'ils expliquent comment ils mettent en œuvre ces politiques. Il serait important d'impliquer davantage les directions et les personnes responsables de la coopération internationale ou de la mobilité internationale. Vu la faible force d'action de la majorité de ces HE ou ÉSA, une certaine collectivisation des politiques internationales pourrait y être discutée.

Recommandation 7.2
Adressée à l'ARES

Accord Partiellement acceptée

Commentaires et argumentation

L'ARES adopte globalement la recommandation de renforcer une offre adaptée aux spécificités des HE et ESA.

L'ARES met en place un groupe de travail avec les HE et ESA afin d'améliorer la participation de ces établissements à l'ensemble des programmes de coopération de l'ARES, et plus spécifiquement les activités de sensibilisation qui leur sont spécifiquement dédiées.

Il sera question de la valorisation et la meilleure définition du rôle des personnes de contact, d'un travail sur les vecteurs de communication au sein de ces établissements, de l'identification de leurs besoins et d'une réflexion sur l'appropriation des instruments existants de l'ARES. Les questions qui y seront abordées seront plus larges que celles de l'axe sensibilisation.

Concernant la recommandation sur l'organisation de deux appels à projets de sensibilisation, l'ARES privilégie l'option du pré-appel. En effet, cela permettra aux établissements de s'organiser dans le long terme tout en évitant les difficultés liées au fait d'avoir deux appels (incertitude du nombre de candidatures du 2ème appel et donc risque de ne pas retenir certains projets du premier appel).

À court terme, l'ARES ajoutera une section sur l'offre d'accompagnement de projet par les acteurs spécialisés en ECMS afin d'encourager les meneurs de projets à s'entourer d'acteurs qui pourront les appuyer dans la réalisation de leur projet.

À moyen-long terme, la question du renforcement de la complémentarité entre les EES et les autres acteurs déjà actifs dans l'Éducation à la citoyenneté mondiale sera abordée dans la réflexion sur le service learning (ces acteurs seront invités au midi de l'ARES) et sur la préparation du programme quinquennal 2022-2026.

Actions à entreprendre en cas d'accord	Calendrier indicatif	Responsable(s)
7.2.1 : mettre en place le groupe de travail HE et ESA	février	Coordinatrice du programme Belgique
7.2.2 : Intégrer les contacts des acteurs qui peuvent offrir un accompagnement des projets aux documents d'appel de l'outil.	Avril 2019, lors de la préparation du pré-appel	Gestionnaire ARES du programme + GT

7.2 À l'ARES : Participer au renforcement d'une offre destinée aux HE et aux ESA sur le thème de l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire

7.2.1 À court terme

— L'ARES devrait poursuivre sa communication spécifique aux HE et aux ESA. Les responsables internationaux sont de bons vecteurs d'information ; il est donc essentiel qu'ils comprennent les termes d'éducation au développement et de sensibilisation. Il serait essentiel de travailler avec eux à l'identification des unités d'enseignement ou des enseignants susceptibles d'y être intéressés afin qu'ils leur adressent l'information.

— Cette année, nous proposons d'envisager de lancer deux appels à propositions (ou un pré-appel et un appel) afin que l'année académique prochaine, davantage d'enseignants puissent développer cette logique dans leurs unités d'enseignement.

7.2.2 À moyen et long terme

— L'ARES devrait établir un processus de sensibilisation de l'étudiant en collaboration avec d'autres acteurs non gouvernementaux spécialisés en Éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire travaillant dans les HE et les ESA. Elle doit favoriser la mise en place de synergies plus formelles et durables. Nous recommandons davantage de complémentarité avec les acteurs déjà actifs dans l'Éducation à la citoyenneté mondiale.

— L'ARES pourra faciliter les rencontres entre HE & ÉSA et les autres acteurs de l'ECMS afin de développer une approche spécifique à ces EES-là. En favorisant les échanges, l'ARES participe au renforcement des départements internationaux des HE et des ESA et permet l'identification des besoins.

— Nous voyons dans ce panorama un investissement plus important vers les publics cibles enseignants et services de coopération internationale.

— Il sera également important de considérer la possibilité que les EES et les ONG d'ECMS reprennent le flambeau de l'Infocycle afin de garder une vocation à comprendre le monde en profondeur, d'échanger entre jeunes particulièrement motivés à travailler dans le secteur.

— Sachant que plusieurs HE et ÉSA disposent d'une « politique de coopération », mais que beaucoup de responsables internationaux fonctionnent de manière « indépendante », l'ARES pourrait organiser les échanges entre les différents établissements afin qu'ils expliquent comment ils mettent en œuvre ces politiques. Il serait important d'impliquer davantage les directions et les personnes responsables de la coopération internationale ou de la mobilité internationale. Vu la faible force d'action de la majorité de ces HE ou ÉSA, une certaine collectivisation des politiques internationales pourrait y être discutée.

Recommandation 7.2
Adressée à l'ARES

Demander aux meneurs de projets d'évaluer cet accompagnement dans le rapport d'activité.

7.2.3 : trouver une dénomination pour les personnes de contact auprès des HE et ESA. Préciser et valoriser leur rôle.	Dès que possible	ARES et Groupe de travail
7.2.4 : poursuivre les séances d'information sur les appels à destination des HE et ESA	Octobre ou juin pour le pré-appel	ARES
7.2.5 : préparer le pré-appel	mars	Gestionnaire ARES du programme
7.2.6 : Consulter les acteurs spécialisés en éducation à la citoyenneté mondiale pour voir quelles offres peuvent être intégrées à l'appel	Mars 2019	Gestionnaire ARES du programme
7.2.7 : Faire le point sur l'expérience d'accompagnement.	Janvier 2021	Gestionnaire du programme ARES

Recommandation 7.3
Adressée à l'ARES

Nous pensons qu'il faut poursuivre les recherches et les réflexions sur ces sujets au niveau belge (via WikiCM par exemple) et au niveau européen via des réseaux académiques comme Angel qui réunit des partenaires européens actifs en « Global education » ou encore le réseau Global Education Network Europe (qui produit des rapports sur la thématique et induit du peer learning sur ces questions d'éducation citoyenne et mondiale & l'apprentissage) ou encore le réseau Global education de l'UNESCO.

Au niveau belge, des indicateurs liés à l'engagement des établissements d'enseignement supérieur dans la formation de citoyen actif et solidaire pourraient être développés.

L'ARES pourrait soutenir la recherche et l'expérimentation dans le domaine de la citoyenneté mondiale, l'engagement citoyen et établir des liens avec l'apprentissage. Il serait opportun d'explorer la volonté des enseignants d'inclure la thématique dans leur curriculum de manière durable. Un enseignant sensibilisé à la citoyenneté solidaire et mondiale disposant d'outils pédagogiques pour le faire passer dans ses enseignements aura potentiellement un impact plus durable qu'une activité ponctuelle.

Accord Partiellement acceptée

Commentaires et argumentation

L'ARES se tient informée du contenu des réunions WikiCM et participe lorsque la thématique est pertinente. L'ARES envisage de s'impliquer dans un labo WikiCM (groupe thématique qui met en place un projet) à condition qu'il traite d'une thématique qui concerne l'enseignement supérieur. La recommandation du 3^{ème} paragraphe sera explorée dans le cadre du chantier sur l'engagement étudiant/service learning.